GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

52ème session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 – Dialogue interactif sur le rapport de la Commission des droits de l'homme au Soudan du Sud

Intervention du Luxembourg

7 mars 2023

Le Luxembourg s'associe à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Mon pays salue la coopération du gouvernement sud-soudanais avec la Commission des droits de l'homme et remercie les membres de la Commission pour leur rapport. Cependant, le Luxembourg est profondément préoccupé par la situation des droits humains et la situation humanitaire dans le pays.

Les trois quarts de la population sud-soudanaise ont faim. Des millions de personnes sont traumatisées par le conflit et la violence armée, ainsi que les violences sexuelles et sexistes, qui sont faites surtout aux femmes et aux filles. Nous condamnons les exécutions extrajudiciaires, l'utilisation de la torture, ainsi que les pillages et destructions d'habitations, qu'elles soient perpétrées par des agents publics ou des groupes armés.

Le rétrécissement de l'espace civique, le harcèlement violent des journalistes ainsi que l'utilisation d'écoles à des fins militaires sont des actes inacceptables.

Nous appelons le gouvernement sud-soudanais à redoubler d'efforts ensemble avec toutes les parties prenantes pour de mettre fin à l'impunité et pour mettre en œuvre les principales tâches restantes pour réussir la transition politique. Nous exhortons aussi le gouvernement à accepter que ce Conseil prolonge le mandat de la Commission, qui est complémentaire avec les efforts d'assistance technique du Haut-Commissariat.

Messieurs les membres de la Commission,

Nous apprécions l'attention que vous donnez à l'économie politique sous-tendant le conflit : y a-t-il des mesures particulièrement urgentes sur lesquelles vous aimeriez attirer l'attention des partenaires internationaux du Soudan du Sud ?

Je vous remercie.

243 mots